

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en économie sociale et solidaire

RNCP35080 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	332n, 310m, 330p
Formacode(s)	32135, 32142, 44047, 44037
Code(s) ROME	K1206, K1403, M1301, K1802, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/11/2020
Date d'échéance	18/11/2025

Certificateur(s)

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM DE MARTINIQUE	39064039900015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM EN REGION OCCITANIE	49189213900016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS	34896746400028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE LA REUNION	44338132200025	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS EN GUADELOUPE	39174243400015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATION DES ARTS ET METIERS AUVERGNE-RHONE-ALPES	44320628900045	Former et organiser l'évaluation
CNAM BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	34022316300023	Former et organiser l'évaluation
CNAM BRETAGNE - AGCNAM	43411361900119	Former et organiser l'évaluation
CNAM CENTRE-VAL DE LOIRE - AGCNAM	44911357000013	Former et organiser l'évaluation
CNAM GRAND EST	82304134800017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35080-manager-d-organismes-a-vocation-sociale-et-culturelle-en-economie-sociale-et-solidaire/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Créée pour répondre à la demande d'organismes de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), la certification a évolué au fil des ans avec les transformations profondes du secteur. Elle s'adresse aux salariés d'organismes à vocation sociale et culturelle qui relèvent d'un des quatre statuts juridiques qui gouvernent les structures de l'ESS : associatif, coopératif, mutualiste et fondation.

Le Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en économie sociale et solidaire travaille dans les secteurs d'activité de l'intervention sociale, lien social et familial, de l'éducation populaire, de l'animation sociale et culturelle, du développement social, du sanitaire et social, de l'insertion sociale et professionnelle, du sport, de l'action humanitaire, du tourisme social et familial, de la formation, de l'écologie...

Aujourd'hui face aux transformations profondes de cet environnement, la certification est plus que jamais d'actualité. Les organismes à vocation sociale et culturelle de l'ESS sont en effet confrontés à la fois au désengagement de l'Etat, au surendettement des collectivités territoriales, au remplacement des subventions par de nouvelles modalités contractuelles, à l'irruption des appels d'offres qui placent les organismes en concurrence entre eux et avec les sociétés du secteur privé lucratif, à la pression du chômage et des politiques publiques d'emploi...

Les organismes à vocation sociale et culturelle de l'ESS sont donc conduits à chercher de nouveaux marchés, à réduire leurs coûts ou encore à chercher de nouvelles sources de financement et donc à s'engager de plus en plus dans des rapports marchands sans perdre la finalité de l'organisme : le service à la collectivité.

Ce contexte conduit à une demande accrue de professionnalisation (connaissance des circuits pour les financements, remise de rapports sur les activités, qualification des salariés, qualité du service).

En 2014, la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 (JORF, 2014) relative à l'économie sociale et solidaire a institué l'importance de ce secteur en tant que « mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ».

ACTIVITÉS VISÉES

Fonction 1 : Pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle en ESS

Fonction 2 : Gestion administrative, comptable et financière d'un organisme à vocation sociale ou culturelle

Fonction 3 : Coordination de l'activité d'une équipe RH (salariés + bénévoles + adhérents) dans un organisme à vocation sociale et culturelle

Fonction 4 : Construction de l'innovation sociale et de la conduite de projet en ESS

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en économie sociale et solidaire

développe ses compétences autour de quatre axes :

- Fonction 1 : Pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle en ESS

1. Construire et développer le projet de l'organisme en cohérence avec l'objet social de l'organisme
2. Promouvoir et garantir l'expression des usagers/adhérents et l'exercice de leurs droits
3. Animer les relations avec les instances dirigeantes en tenant compte des niveaux de responsabilité respectifs
4. Valoriser l'utilité sociale de l'organisme et des actions portées par l'organisme
5. Mettre en œuvre une dimension éthique aux différents niveaux de responsabilité

- Fonction 2 : Gestion administrative, comptable et financière d'un organisme à vocation sociale ou culturelle

1. Définir des politiques budgétaires et financières. Inscription stratégique du développement de l'organisme dans le cadre des politiques contractuelles publiques.
2. Construire et suivre le budget de l'organisme
3. Gérer l'activité d'un service ou d'un organisme

Fonction 3 : Coordination de l'activité d'une équipe RH (salariés + bénévoles + adhérents) dans un organisme à vocation sociale et culturelle

1. Mettre en œuvre, avec les élus ou avec la direction RH (selon la taille de l'organisme) la politique de gestion des ressources humaines
2. Appliquer des dispositions juridiques et administratives relatives au droit du travail et à la convention collective de référence
3. Animer une équipe

Fonction 4

: Construction de l'innovation sociale et de la conduite de projet en ESS

1. Mettre en œuvre d'une démarche de recherche action en ESS

2. Assurer le montage financier des projets
3. Conduire et accompagner le projet, évaluation, bilan
4. Evaluer le projet

Blocs de compétences

RNCP35080BC01 — Pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle en ESS

LISTE DE COMPÉTENCES

- Construire et développer le projet de l'organisme en cohérence avec l'objet social de l'organisme
- Promouvoir et garantir l'expression des usagers/adhérents et l'exercice de leurs droits
- Animer les relations avec les instances dirigeantes en tenant compte des niveaux de responsabilité respectifs
- Valoriser l'utilité sociale de l'organisme et des actions portées par l'organisme
- Mettre en œuvre une dimension éthique aux différents niveaux de responsabilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Présentations orales à partir d'une expérience professionnelle vécue
- Présentation des supports et d'outils conçus et utilisés dans le cadre d'une expérience professionnelle vécue
- Présentations et analyses de cas pratiques

RNCP35080BC02 — Gestion administrative, comptable et financière d'un organisme à vocation sociale ou culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir des politiques budgétaires et financières. Inscription stratégique du développement de l'organisme dans le cadre des politiques contractuelles publiques
- Construire et suivre le budget de l'organisme
- Gérer l'activité d'un service ou d'un organisme

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Elaboration et présentation des éléments constitutifs d'une politique budgétaire et financière définie
- Présentation des outils de suivi et des bilans financiers - Présentations orales et écrites d'une expérience de gestion administrative, financière et comptable d'un organisme à vocation sociale et culturelle en ESS (budget et suivi, gestion des différents modes de financements, comptes de résultats et bilans financiers, tableaux de bord, outils de gestion des indicateurs et suivi des objectifs)
- Présentations orales et écrites d'une expérience de structuration et gestion d'un service (présentation des procédures et outils, rédactions de règlements intérieur, référentiels qualité et/ou projet d'établissement ou de service)

RNCP35080BC03 — Coordination de l'activité d'une équipe RH (salariés + bénévoles + adhérents) dans un organisme à vocation sociale et culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre, avec les élus ou avec la direction RH (selon la taille de l'organisme) de la politique de gestion des ressources humaines
- Appliquer des dispositions juridiques et administratives relatives au droit du travail et à la convention collective de référence
- Animer une équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Rédaction et présentation orale d'une monographie organisationnelle portant sur l'organisme où travaille l'auditeur
- Présentation orale d'un exemple de contenu de réunions organisées
- Présentation orale d'un plan d'action prévisionnel intégrant les besoins en termes de compétences, réalisé à partir d'une situation vécue
- Présentations orales et analyses collectives de cas pratiques :
ordre du jour d'une réunion et analyse de sa conduite ; entretien de médiation ou disciplinaire réalisé dans un cadre professionnel vécu ; plan de prévention mis en œuvre pour les risques psycho-sociaux des salariés et bénévoles de l'organisme ; fiche de poste réalisée dans un cadre professionnel ...

RNCP35080BC04 — Construction de l'innovation sociale et de la conduite de projet en ESS

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre d'une démarche de recherche action en ESS
- Monter un dossier financier
- Conduire, accompagner et évaluer le projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Rédaction d'une analyse objectivée d'un champ de pratiques professionnelles
- Réalisation d'enquête dans un cadre professionnel ayant une dimension participative
- Présentation de projets réalisés dans un cadre professionnel (rapport écrit et présentation orale)
- Rédaction d'une note de synthèse documentée présentant le contexte économique, juridique, et social

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur de l'économie sociale et solidaire rassemble de multiples organismes à but non lucratif qui apportent une réponse à des besoins sociétaux, territoriaux, environnementaux.

Le manager d'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS travaille dans les secteurs d'activité :

- de l'intervention sociale (association de prévention spécialisée, aide à domicile, foyers, CHRS...),
- du lien social et familial (association d'aide à domicile, régie de quartier...),
- de l'éducation populaire, de l'animation sociale et culturelle (Centre sociaux et socio culturels),
- du développement social, du sanitaire et social (EHPAD...),
- de l'insertion sociale et professionnelle (Missions locales, CRIJ, entreprises d'insertion par l'activité économique),
- du sport (associations sportives),
- de l'action humanitaire, du tourisme social et familial,
- de la formation,
- de l'écologie...

Le manager d'organisme à vocation sociale et culturelle en ESS est employé dans des organismes de toute taille : depuis le petit organisme employant moins de 10 salariés jusqu'aux gros organismes de plus de 1000 salariés. Le plus fréquemment ces organismes sont gérés soit sous statut associatif, soit relèvent d'une collectivité territoriale (service dans une municipalité, dans un conseil général ou dans un conseil régional). Il peut s'agir également de GIE (Groupement d'intérêt économique), de GIP (Groupement d'intérêt public), d'une coopérative ou d'une mutuelle.

Le mode de gestion de ces organismes est spécifique :

- Il s'inscrit dans une gouvernance démocratique en rendant compte à un conseil d'administration élu sur la base du principe « une personne, une voix », conseil d'administration lui-même placé sous l'autorité d'une Assemblée générale.
- Il est au service d'une utilité sociale et n'a pas pour but premier de réaliser des bénéfices, et s'évalue en premier lieu à partir de la satisfaction des personnes bénéficiaires de ses services dans le cadre de son projet politique.
- Il évolue dans des cadres économiques variés. Il se situe de plus en plus souvent dans un cadre concurrentiel mais ce cadre est souvent largement régulé par des institutions publiques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce métier est désigné de façon différente selon le secteur d'activité, la culture de l'organisme et le poste occupé :

- Directeur / Directrice de structures sociales ou culturelles, dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire,
- Chef de service / Responsable de service en milieu socio-éducatif, dans l'action sociale ou dans un service culturel
- Chef de projet, chargé de mission, chargé de développement
- Consultant en organisation
- Coordinateur de réseaux
- Délégué fédéral
- Conseil, consultant en économie sociale et solidaire

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En 2014, la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 (JORF, 2014) relative à l'économie sociale et solidaire a institué l'importance de ce secteur en tant que « mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Cette loi ne réglemente pas en elle-même les métiers liés à l'économie sociale et solidaire, elle permet de reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	65 275
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	63 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés L6X90 — Cadres dirigeants des grandes entreprises de plus de 50 salariés V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une année d'expérience professionnelle dans le secteur à un poste correspondant aux responsabilités habituellement confiées à un certifié de niveau 7 et posséder un diplôme de niveau 6, ou bien un diplôme d'Educateur spécialisé, d'Assistante sociale, de Conseillère en économie sociale et familiale.

Une dérogation pour les personnes ne possédant pas un diplôme de niveau 6 est envisageable à partir de six ans d'expérience dans les domaines professionnels concernés par la formation à un poste correspondant aux responsabilités habituellement confiées à un certifié de niveau 6.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Deux responsables pédagogiques dont le représentant de l'administrateur général

Deux représentants extérieurs, professionnels du secteur

COMPOSITION DU JURY — VAE

Au moins 75 % de représentants internes (l'administrateur général du Cnam ou son représentant, un représentant de l'équipe pédagogique),

Au moins 25 % de représentants qualifiés des professions du secteur professionnel concerné (deux représentants qualifiés des professions concernées par le titre)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 055 €
Selon la branche	8 000 € – 8 164 €
Prise en charge	Branches concernées
8 055 €	Valeur par défaut · 210 branches

8 000 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
8 164 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	18/11/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/11/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	26	0	83 %	63 %
2017	40	1	90 %	66 %
2016	64	0	98 %	74 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP28720

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41336

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://cestes.cnam.fr/les-formations/manager-d-organisme-a-vocation-sociale-et-culturelle-en-ess/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35080/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	27
Parcours menés à terme	24
Taux d'achèvement	89 %
Période	02/2022 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	76
Montant total engagé	297 027 €
Coût moyen par dossier	3 908 €
Durée moyenne	384 h
Période	01/2020 – 10/2025

France compétences	68 %
Entreprise	20 %
Reste à charge titulaire	9 %
France Travail	2 %
Régions	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.